

Fiche récapitulative sur la séquence 4 - La morale

Qu'est-ce qu'un jugement moral ?

Les sentiments moraux

Notre expérience de la morale se fait à travers des sentiments moraux, qui manifestent de manière concrète notre rapport à des normes et à des valeurs [Exemples de sentiments moraux : la honte, la culpabilité, la compassion, l'indignation, le respect (⇒ être capable de les définir)]. Un sentiment moral, c'est un état affectif qui est lié à un jugement moral (⇒ être capable de montrer, sur les exemples vus, que la notion de sentiment moral dépend de la notion de jugement moral).

La notion de jugement moral

La notion de jugement moral est essentielle. Elle est au cœur de toutes les autres notions qui constituent le domaine de la morale. Elle permet en effet de définir *les sentiments moraux* (cf. plus haut), mais aussi *la conscience morale* (la faculté de porter des jugements moraux sur soi, sur ses actes ou sur des faits), *les mœurs* (l'ensemble des jugements moraux établis et transmis et par cette société) et le fait *d'agir moralement* (agir suivant des jugements moraux)

Bien distinguer *agir conformément à un jugement moral* et *agir d'après un jugement moral*. Une personne agit conformément à un jugement moral si et seulement si son comportement est conforme à ce jugement. Une personne agit d'après un jugement moral si et seulement si ce jugement moral constitue sa raison d'agir

Deux questions

- Quelle place accorder à la conscience morale (individuelle) et aux mœurs (sociaux) dans la formation de nos jugements moraux ? La raison n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans la détermination de nos jugements moraux ?

- Quelle place accorder aux sentiments moraux dans l'action morale ? La raison n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans l'action morale ?

Les différentes formes de jugements moraux (normes et valeurs)

→ Les jugements moraux se référant à une norme (cf. les jugements construits à partir des expressions : "il faut", "c'est légitime", "c'est inacceptable", "toute personne a le droit de"). Une norme exprime une exigence ou un droit. Elle énonce ce qui doit être, ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas (⇒ être capable de donner des exemples de normes)

→ Les jugements moraux se référant à une valeur (cf. les jugements construits à partir des expressions : "c'est bien", "c'est mal", "courageux", "juste", "honnête", "ignoble", "inhumain"). Une valeur exprime un bien, elle représente quelque chose de bon (⇒ être capable de donner des exemples de valeurs).

Les différents types de normes et de valeurs

⇒ être capable de montrer qu'il y a différents types de normes et de valeurs à partir d'exemples de normes et de valeurs économiques, techniques et intellectuelles.

Les normes et valeurs morales - Impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques

Cf. le travail sur le texte de Kant et le tableau fait en cours sur la différence entre impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques.

Nous pouvons à partir de la distinction kantienne entre impératifs hypothétiques et impératifs catégoriques formuler ce qui fait la différence entre les normes et valeurs morales et les autres types de normes et valeurs. Les normes morales sont les seules normes qui sont catégoriques : elles représentent une exigence qui n'est pas sous la condition d'un désir préexistant. Les valeurs morales sont des valeurs qui peuvent faire l'objet d'une norme morale, c'est-à-dire dont on peut exiger la réalisation de manière catégorique.

Conclusion

Un jugement moral est un jugement qui réfère à des normes ou à des valeurs morales (et nous venons de définir ce que sont les normes et les valeurs morales)

ATTENTION : un jugement n'est pas une opinion ; ce n'est pas parce que l'on parle de jugement moral, qu'il faut immédiatement penser qu'il n'y a que des opinions et pas de vérité en morale.

Y a-t-il une vérité en morale ?

L'émotivisme

Cf. la fiche distribuée : les trois arguments qui montrent que si l'émotivisme est vrai, les jugements moraux n'ont pas de valeur de vérité (et alors il n'y a pas de vérité en morale) [premier argument à partir de la notion de sentiment, deuxième argument à partir des notions de contenu factuel et de jugement analytique, troisième argument à partir de la notion de prédicat éthique]

(⇒ connaître au moins le premier argument, à partir de la notion de sentiment)

Les objections contre l'émotivisme

Cf. la fiche distribuée : trois objections contre l'émotivisme (la première à partir de la notion de sentiment moral, la deuxième à partir de la notion de désaccord moral, la troisième à partir de la notion de raisonnement moral)

(⇒ connaître au moins l'objection à partir de la notion de raisonnement moral)

Une question

Nous sommes capables de donner des justifications rationnelles à nos jugements moraux et de formuler des raisonnements éthiques valides (⇒ être capable de donner au moins un exemple de raisonnement moral).

Or, en donnant des justifications rationnelles à nos jugements moraux, nous remontons progressivement à des principes de plus en plus fondamentaux.

→ N'est-il donc pas possible de faire reposer nos jugements moraux sur quelques principes fondamentaux ?

Les grandes théories éthiques

Cf. le tableau distribué sur les différentes théories éthiques et le principe que chacune estime fondamental

Les théories facilement réfutables

→ Objections contre l'égoïsme normatif :

- cette théorie ne rend pas compte de nos intuitions morales, qui valorisent l'altruisme

- cette théorie rabat la morale sur des impératifs hypothétiques, ce qui est absurde (car la morale se définit par des impératifs catégoriques)

→ Objections contre la morale conventionnelle, les morales de la loi naturelle et les théories du commandement divin :

- ce sont des morales de la soumission (à la société, à la nature, à Dieu), qui contredisent notre idéal d'autonomie

- ces morales veulent justifier des normes et des valeurs par des faits (il faut agir ainsi parce que dans notre société, c'est ainsi que nous agissons / parce que la nature nous indique qu'il faut agir ainsi / parce que Dieu l'a voulu), or cela n'a pas de sens de justifier des normes et des valeurs par des faits (à partir de ce qui est, on ne peut pas dire ce qu'il faut faire, ou ce qui est bon)

- ces morales sont relatives (à la société dans laquelle on vit, à la conception que l'on se fait de la nature, au Dieu auquel on croit) et elles impliquent une grande part d'interprétation ; elles ne peuvent donc prétendre fournir un fondement objectif aux normes et aux valeurs

Les théories qui formulent des principes solides et cohérents

→ L'utilitarisme : cf. le cours sur le bonheur ; une difficulté : le problème du sacrifice

→ les morales de type kantien : cf. le travail sur le texte de Rawls (les notions importantes = la position originelle, la distinction entre jugement partial et jugement impartial, le voile d'ignorance) ; une difficulté : caractériser un peu idéaliste de cette approche

Conclusion

Les objections contre l'émotivisme ont montré que les jugements moraux ont certainement des valeurs de vérité. Mais nous ne savons pas quels sont les jugements moraux qui sont vrais.

Nous ne tombons pas pour autant dans le relativisme moral : tous les jugements moraux ne se valent pas. Seuls les jugements moraux qui sont fondés sur des principes solides et cohérents peuvent prétendre à la vérité.